

citédiamétropole

S.P.L. CITEDIA METROPOLE

Société Publique Locale
RCS RENNES B 823 513 098

6, Place des Colombes
35000 RENNES

Tél. 02.99.65.01.11 – www.citedia.com

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Nom et adresse du Pouvoir Adjudicateur

S.P.L. CITEDIA METROPOLE

Personne responsable du Marché : Monsieur le Directeur Général
6, Place des Colombes - C.S. 44354 - 35043 RENNES Cedex
Tél : 02.99.65.01.11 – Courriel : gwenaelle.guillope@citedia.com

Type de procédure

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions du Code de la Commande Publique selon une procédure d'Appel d'Offres ouvert - Articles R.2161-2 à R.2161-5.

Objet

Fourniture d'une solution de contrôle du stationnement en voirie et de gestion des contentieux au moyen d'un dispositif de lecture de plaques d'immatriculation embarqué.

Codes CPV : 31710000 – 48313100 - 98351110

Lieux d'exécution

35000 RENNES (Département Ille-et-Vilaine)

Caractéristiques principales

La présente consultation vise la conclusion d'un Accord-cadre mono-attributaire réglé à prix mixte.

L'Accord-cadre comprend des prestations traitées à prix global et forfaitaire et des prestations à bons de commandes traitées à prix unitaires.

Les prestations relatives à la fourniture, à la mise en œuvre, au paramétrage, à l'installation de la solution, à la formation initiale, aux licences et à la maintenance seront réglées à prix global et forfaitaire tel que repris dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) aux points 1, 2 et 3.

La fourniture, l'installation, la désinstallation, le paramétrage, la licence et la maintenance pour tout nouvel équipement ainsi que les journées d'intervention et de formation supplémentaires rendues nécessaires, seront réglées à prix unitaires en fonction des quantités réellement exécutées sur la base du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.).

L'Accord-cadre est passé avec un montant maximum en valeur fixé à 1 500 000 € H.T.

Aucune variante n'est autorisée.

La consultation comporte une Prestation Supplémentaire Eventuelle facultative (option) définie dans le C.C.T.P.

Durée du Marché – Délais d'exécution

L'Accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification.

La solution sera paramétrée avec Citédia Métropole à partir de la notification fixée prévisionnellement au 30/06/2023. La mise en œuvre opérationnelle de la solution est attendue pour le 1^{er} Décembre 2023 au plus tard.

Le délai d'exécution des prestations d'hébergement et de maintenance de la solution est fixée à 5 ans à compter du 01/01/2024.

Conditions de participation

Justification et documents à produire quant aux qualités et capacités des candidats : voir le Règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous-critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.

Conditions d'obtention du dossier de consultation et des renseignements complémentaires

Le dossier de consultation des entreprises est **disponible librement et gratuitement** à l'adresse électronique suivante : **<http://demat.centraledesmarches.com/7069681>**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres, une demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du Pouvoir Adjudicateur dont l'adresse URL est la suivante : **<http://demat.centraledesmarches.com/7069681>**

Conditions d'envoi ou de remise des plis

Conformément à l'article R. 2132-7 du Code de la Commande Publique, **la transmission par voie électronique est obligatoire.**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse URL suivante : <http://demat.centraledesmarches.com> avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées ci-dessous.

Les modalités de transmission sont définies dans le Règlement de la consultation.

La transmission par voie papier ou sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Délai de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de réception des offres

5 Juin 2023 – 12H00

Instance chargée des Procédures de recours

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE RENNES

7, Rue Pierre Abélard

35000 RENNES

Téléphone : 02.99.65.37.37 - Fax : 02.99.31.06.15 - Courriel : tgi-rennes@justice.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication

27 Avril 2023

L'avis intégral a été transmis au JOUE le 24 Avril 2023